



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

GRANDES CULTURES BIO

BULETIN TECHNIQUE | N°17 • AVRIL 2024

SOMMAIRE

P.2 ACTUS

- Le nouveau "Recueil de savoir-faire paysans en ABC" publié par le groupe TCS bio 85
- SOLBLEBIO : identifier et sélectionner des blés paysans adaptés à l'ABC !

P.3 FOCUS TECHNIQUE

- Fauchage andainage des cultures

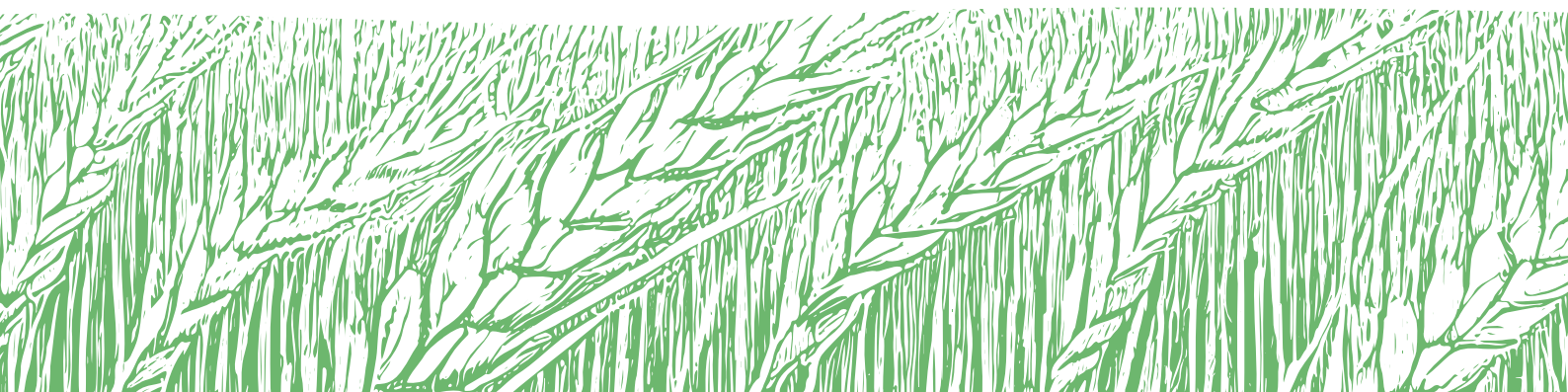
P.4 ESSAIS PAYSANS

- Semis de moha dans l'inter-rangs d'un maïs ensilage au dernier binage
- Blé associé au trèfle incarnat avec objectif de resemis après moisson

P.6 FILIÈRES ET MARCHÉS

- La mobilisation du réseau porte ses fruits, mais gare au statu quo !
- Une baisse continue de la demande en céréales, malgré une campagne 2023/2024 « volumineuse »
- Baisse de production et allègement des stocks : facteurs d'assainissement du marché, mais au bénéfice de qui ?
- 100% de la collecte sera contractualisée... comment se positionnent les opérateurs ?
- Que dit le marché bio dans sa globalité ?
 - » Activité des magasins spécialisés bio
 - » Les ventes bio en GMS
 - » Les ventes bio en vente directe

P.10 AGENDA



LE NOUVEAU "RECUEIL DE SAVOIR-FAIRE PAYSANS EN ABC"

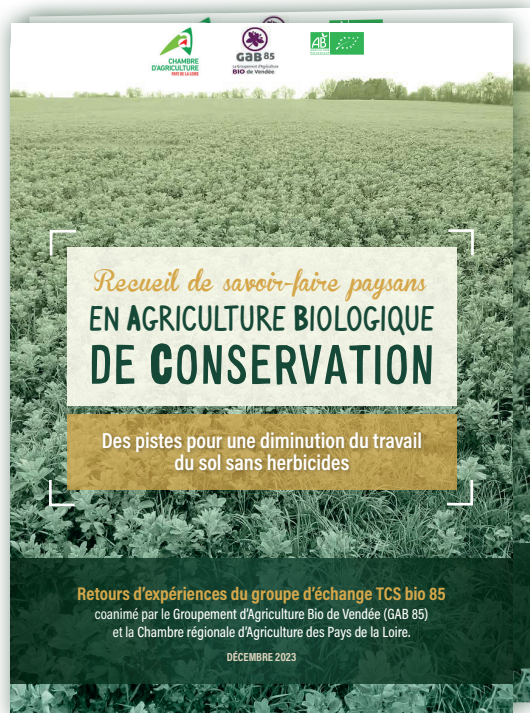
publié par le groupe TCS bio 85 disponible gratuitement sur le site du GAB 85

Le groupe TCS bio 85, co-animé par le Groupement d'Agriculture Bio de Vendée (GAB 85) et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, travaille depuis deux ans à regrouper l'imposante masse d'info technique produite depuis les débuts de son activité en 2017.

L'objectif a été de créer des fiches « recueil de savoir-faire paysans en Agriculture Biologique de Conservation » pour la dizaine de fermes vendéennes les plus avancées, décrivant une rotation type, l'assolement, les itinéraires techniques, les rendements, l'historique de travail du sol, le matériel utilisé... le tout avec un témoignage de l'agriculteur sur le pourquoi de l'ABC sur sa ferme, ses observations, les freins...

En fin de document, quelques pages présentent les essais mis en place par les membres du groupe pour tenter d'aller encore plus loin vers des pratiques en faveur du sol.

Le document est disponible gratuitement en version PDF sur le site internet du GAB 85. N'hésitez pas à le consulter et à nous faire part de vos questions ou remarques.



CONSULTER LE RECUEIL

SOLBLEBIO

Identifier et sélectionner des blés paysans adaptés à l'ABC !

Lancé à l'automne dernier et pour 3 années, ce programme de recherche et d'expérimentations multi-partenarial, intitulé SOLBLEBIO, est coordonné par la CAB et le GABB Anjou avec le but d'avancer sur 4 objectifs :

1. Etudier parmi les variétés paysannes existantes lesquelles sont les mieux adaptées à l'ABC (Agriculture Bio de Conservation des sols)
2. Sélectionner de nouvelles populations adaptées à l'ABC
3. Améliorer la qualité des semences utilisées par les producteurs de blés paysans en ABC
4. Diffuser/communiquer les résultats de ce projet à un maximum de producteurs

Pour y répondre, plusieurs actions ont déjà commencé à être mises en place :

- Une plateforme d'essais, pour identifier les variétés les plus prometteuses
- Des tests de germination et des analyses sanitaires sur les semences pour suivre leur qualité
- Des essais paysans chez les producteurs pour étudier et comparer quelques variétés de blés paysans en conditions réelles de culture ABC



En plus de ces actions le projet permettra également de réaliser de nouvelles sélections paysannes adaptées à l'ABC.

La place des producteurs est prépondérante à tous les niveaux de ce projet : essais paysans, définition des objectifs et protocoles de recherches, critères de sélection des variétés, journées de communication...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à y prendre part en contactant Adrien Lisée au GABB Anjou : adrien.lisee@gabbanjou.org 06 83 74 49 88.



FOCUS TECHNIQUE

FAUCHAGE ANDAINAGE DES CULTURES

Cette technique consiste à décomposer la chaîne de récolte en plusieurs temps :

- **1.** Faucher la plante encore immature avec une faucheuse andaineuse.
- **2.** Laisser sécher la culture fauchée et mise en andains au champ afin d'abaisser le taux d'humidité.
- **3.** Récolter les andains à l'aide d'une moissonneuse batteuse équipée d'une barre pick-up ou au minimum d'une barre de coupe avancée.

POURQUOI FAUCHER ?

Le fauchage s'est rapidement développé ces dernières années dans certains départements. Les conditions de récoltes ayant été difficiles, cette technique a notamment permis de sauver des récoltes.

Le fauchage remplit plusieurs objectifs (ils ne sont pas exclusifs, parfois l'un dominera les autres !)

- ✓ Homogénéiser la récolte par séchage naturel au champ du grain et diminuer les frais de séchage.
- ✓ Avancer la date de récolte et potentiellement implanter une seconde culture ou un couvert plus précocement.
- ✓ Planifier la récolte : la moisson ayant lieu quelques jours plus tard, avec des fenêtres météo limitées (température, pluvio). La fauche peut ouvrir des fenêtres d'action.
- ✓ Améliorer le rendement potentiel de la culture, en limitant l'égrainage lors de la récolte, notamment sur les cultures à croissance indéterminée.
- ✓ Limiter les maladies de fin de cycle et préserver la faculté germinative de certaines espèces.
- ✓ Améliorer la performance du chantier de récolte.



MOISSON - COLZA - RÉCOLTE - FAUCHE - ANDAINAGE - AUTONOMIE
MALDON - BRETAGNE ESSAI / CRÉDIT : AGR001033

QUAND DÉCLENCHER LE CHANTIER ?

Selon les espèces, le stade optimal de fauche varie. Les repères visuels sont plus ou moins connus selon l'espèce, car la technique reste peu documentée en France. La plante doit avoir atteint sa maturité physiologique (45% d'humidité pour le colza) sans être trop avancée au risque de favoriser l'égrenage. Les stades repères pour le colza sont disponibles sur la plaquette ci-dessous. Ne pas avoir peur d'y aller tôt (parcelle globalement verte avec début de coloration en marron des gousses) !



VOIR LA PLAQUETTE

La rosée est un atout pour la fauche, le colza sera fauché préférentiellement très tôt le matin voir la nuit, pour bénéficier d'une souplesse des tiges plus importante.

QUELS RISQUES ?

Sur colza une pluie de 10mm se supporte facilement une fois en andain. Les andains bien faits, sont plus ancrés dans les tiges, cela limite l'impact de la grêle et du vent sur l'égrainage de cette culture. L'air y circule (coupe à 50-60 cm pour le colza et au moins 20 sur céréales). Pour des cultures basses (lentilles, pois, lupin...), la pluie sera plus préjudiciable une fois en andain. Les risques de mauvais séchage et de moisissure augmentent fortement sur des andains plaqués au sol.

Un temps sec et chaud est donc préconisé pour avoir un fauchage, un séchage et une récolte dans les meilleures conditions.

QUELLE REPRISE ?

L'idéal pour la reprise d'andain est d'équiper la moissonneuse d'un pick-up. Une adéquation entre la faucheuse et le pick est indispensable pour assurer la qualité de récolte. Lors de la reprise, il y a aussi des risques d'égrenage, il faudra donc veiller à adapter les réglages :

- des rabatteurs, dont la vitesse est souvent trop rapide. Leur utilisation doit se limiter à l'amorçage car ils favorisent l'égrainage,
- coordonner la vitesse d'avancement et celle du défilement du tapis du pick-up,
- contrôler les pertes derrière la moissonneuse (en posant des bacs).

Sans pick-up une coupe avancée permet de limiter la perte par égrainage.

TARIF MOYEN POUR TROIS CUMA DE LOIRE ATLANTIQUE

Fauche = 70€/h

Reprise des andains = 130€



QUELS GAINS ÉCONOMIQUES ?

A ce jour nous ne disposons pas assez de références, d'autant plus que certains gains sont difficilement exprimables en euros, comme par exemple la possibilité d'intégrer un couvert dans de meilleures conditions, une seconde culture... En sarrasin, quelques témoignages et premiers retours d'essais en Bretagne confirment un gain en séchage. Sur colza les essais montrent un gain de 0,5 à 3,5 quintaux, néanmoins ce gain est équivalent avec une coupe avancée. Le fauchage andainage est une technique délicate à maîtriser, issue de territoires qui en sont parfois totalement dépendants (Canada, nord de l'Europe). Le surcoût de la technique doit être comparé à l'ensemble des bénéfices possibles.

JULIEN BOURIGA - GAB 44

VOTRE CUMA EST ÉQUIPÉE ?



Je centralise les informations sur matériel (andaineuse et pick-up) du territoire. Envoyer un mail en précisant la marque, le modèle et le tarif) à : productionsvegetales@gab44.org

ESSAIS PAYSANS

Depuis trois ans, le groupe TCS bio 85, co-animé par le Groupement d'Agriculture Bio de Vendée (GAB 85) et la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, publie en fin de saison un bilan des essais TCS bio vus en Vendée au cours de l'année. Le document est disponible en PDF **sur le site internet du GAB 85**. Ci-dessous, vous trouverez deux retours d'expérience de pratiques testées en 2023 ayant pour objectif de plus couvrir et de moins travailler le sol.



SEMIS DE MOHA DANS L'INTER-RANGS D'UN MAÏS ENSILAGE AU DERNIER BINAGE

Objectif : Un couvert sous le maïs, pâturé après l'ensilage, pour semer en direct un triticale dans le couvert gélif.

Itinéraire technique : Après méteil fourrage, apport de fumier litière bois 20 t/ha et labour (sur une parcelle destinée à la construction d'un lotissement), reprise de sol herse rotative + 1 vibro puis semis d'un maïs ensilage au 20-25 mai. Désherbage 1 houe rotative en pré-levée + 1 binage, parcelle propre (habituellement en TCS 2 houes + 2-3 binages). Au binage, vers le 10-15 juin, semis d'un moha, réglage grossier (environ 10 kg/ha), avec une rampe de semis frontale avec une descente par inter-rangs (effet à la volée) puis remuage de terre avec les doigts étrille de la bineuse (socs de la bineuse au-dessus du sol). Le moha a attendu 15-20 jours pour lever au retour de la pluie début juillet. Irrigation 2x 25 mm. Récolte le 5 septembre puis semis direct de triticale-féverole le 15 septembre.

Résultat : Implantation du moha bien réussie, mieux que lors de l'essai de 2021 lors duquel le buttage avait perturbé la bonne répartition des graines. Le labour a permis une parcelle propre, donc moins de passages pour le désherbage et un semis du moha plus précoce qu'en 2021 (quelle faisabilité de la technique en sans labour ?). Au niveau densité, il aurait fallu une pleine dose à 20 kg/ha. A la récolte, pourtant en conditions sèches, la circulation des engins a piétiné le moha qui n'est pas reparti derrière les passages de roues. Le fait de voir la lumière d'un coup par 27°C a également eu un impact. Triticale-féverole implanté en direct très clairsemé, car manque de

minéralisation (sur une parcelle un peu déficitaire en fumure) et sale de ray-grass. Le moha n'a pas joué le rôle attendu en terme de concurrence du salissement automnal.

Perspectives : Le triticale-féverole n'est pas assez fourni pour être maintenu en grain, il sera pâturé en mars et la parcelle repartira en maïs. La technique ne sera pas reconduite. Idées pour améliorer la technique : semer une variété tardive de maïs pour diminuer le délai entre la récolte du maïs et le semis de la céréale (mais attention au risque de récolte en conditions humides) ou tenter une association avec un sorgho fourrager.

BLÉ ASSOCIÉ AU TRÈFLE INCARNAT AVEC OBJECTIF DE RESEMIS APRÈS MOISSON

Objectif : Associer du blé avec une légumineuse autre que la féverole, déjà présente dans le système de culture, et qui se resème après la moisson.

Itinéraire technique : Sur 5,5 ha, après tournesol, 1 passage de disques puis semis fin septembre d'un blé variété Geny et Renan à 160 kg/ha avec descentes de semis montées sur une herse à paille 7,4 m. Trèfle incarnat semé à 7 kg/ha avec un 2nd passage de herse à paille. Apport de compost de fumier de volailles à 2,5 t/ha. Pas de roulage, pas de désherbage. Le trèfle incarnat étant un annuel, il est sec et dissémine ses graines à la moisson. Récolte par fauchage-andainage. Après moisson, le déchaumage à disques profondeur 5 cm fin juillet permet de faire germer le trèfle. Pas de roulage en plus du rouleau annelé du déchaumeur. Sur une parcelle peu accessible, même technique mais sans fumure et avec trèfle de Micheli, réputé plus tolérant aux sols humides.

Résultat : Rendement blé 25 q/ha, en cohérence avec l'objectif. Trèfle incarnat bien présent avec le blé, au 23/02 47 trèfles /m² en moyenne (déjà bien développé). Après déchaumage post moisson, le trèfle est bien reparti avec une bonne couverture du sol, il attend la pluie pour prendre du volume. Levée majoritairement sur les lignes créées par le rouleau du déchaumeur, impression que le trèfle a été semé en lignes (cf photo). La culture suivante est un second blé, ce qui a nécessité de casser le trèfle début octobre. Sur les autres parcelles avec la même pratique, l'une a donné 20 q/ha de blé mais absence de trèfle, une autre très humide a donné 17 q/ha avec une couverture de trèfle très faible dans les parties humides. Sur l'essai avec trèfle de Micheli, le blé a été très fortement concurrencé par le trèfle (probablement favorisé par l'absence de fumure) ; il semble plus agressif que l'incarnat. Résultat, récolte de 5 q/ha de blé mais aussi 500 kg/ha de semence de trèfle (qui a été réutilisé pour les semis de l'automne 2023).



Perspectives : La technique a été reconduite à l'automne 2023 sur les 2 parcelles qui ont pu être semées avant la pluie. Globalement même itinéraire technique mais utilisation de trèfle de Micheli et semis du trèfle avec descentes sur déchaumeur à disques (entre les disques et le rouleau) puis semis du blé en ligne avec le semoir à dents pour ne pas bouleverser le positionnement des graines de trèfle.

SAMUEL OHEIX - GAB 85

LA MOBILISATION DU RÉSEAU PORTE SES FRUITS, MAIS GARE AU STATU QUO !

La CAB a rencontré des opérateurs en Grandes Cultures sur le territoire Pays de Loire et les discussions ont pu faire bouger des lignes sur la campagne à venir. Ces avancées positives montrent l'importance de la mobilisation des adhérents du réseau pour dialoguer avec les opérateurs économiques.

Toutefois, les sollicitations doivent se poursuivre pour obtenir des éléments de conjoncture très réguliers dans ces périodes d'incertitude (semis de printemps) et au regard de l'importance de la crise. On a reçu des signes de frilosité de la part de certains opérateurs au niveau Grand Ouest, pour travailler ensemble sur les tendances de marché par espèce afin de guider les producteurs dans leur stratégie d'emblavements et d'assolements à venir.

Au delà des réponses individuelles apportées aux producteurs dans cette période de contractualisation, les échanges collectifs sont utiles pour avoir une vision d'avenir et ne pas subir le marché. Le réseau peut encore se faire entendre auprès des acteurs et de leurs représentants.

UNE BAISSÉ CONTINUE DE LA DEMANDE EN CÉRÉALES, MALGRÉ UNE CAMPAGNE 2023/2024 « VOLUMINEUSE »

Collecte et mise en œuvre 2023/2024 en France :

- **Une collecte qui continue à augmenter :** céréales +5%, protéagineux +36%, oléagineux +12 %.
- **Une mise en œuvre en baisse en céréales, et en augmentation pour les protéagineux**
 - » les mises en œuvre de blé tendre par les meuniers **ont reculé de 6 %** par rapport à 2022/2023
 - » les mises en œuvre de céréales par les FAB **ont reculé de 12 %**
- **Les stocks pourront-ils tamponner cet écart entre les ressources et les utilisations ?** Des problématiques sanitaires risquent de se poser (pression ravageurs ; obligation de mise au froid des stocks). Les décisions de déclassement des volumes stockés se feront en juin 2024.

On observe une baisse de la demande à l'export en 2023, suite à une augmentation en 2022, et notamment en Allemagne et aux Pays bas (où la demande se maintient, mais à des prix qui ne sont pas acceptables).

Dé-certifications

Les données d'arrêts des fermes en Grandes Cultures bio, en Pays de Loire et Grand Ouest ne sont pas aussi inquiétantes que prévu **avec une fourchette estimée entre 3 et 6% des fermes** (Pays de Loire : 46 arrêts pour 23 nouveaux engagements en Grandes Cultures en 2023). Les données de déconversion des fermes des régions fortement productrices de Grandes Cultures sont attendues (Occitanie, Nouvelle Aquitaine) ; l'ampleur des arrêts pourrait avoir un fort impact sur les volumes mis sur le marché.

ET LA BIO CHEZ NOS VOISINS ?



Le marché **allemand** de la bio connaît une **croissance de + 5% en 2023** :

le marché est tiré par le hard discount et la visibilité de l'offre en GMS est plus importante qu'en France.

Une reprise du marché bio a également lieu en **Suède, en Espagne**.

BAISSÉ DE PRODUCTION : FACTEUR D'ASSAINISSEMENT DU MARCHÉ, MAIS AU BÉNÉFICE DE QUI ?

La campagne 2024 s'annonce très incertaine pour les producteurs. En effet, d'une part, le contexte météo n'a pas été favorable aux semis d'hiver et la concentration des semis de printemps sur certaines espèces pourrait générer des risques de saturation du marché. Toutefois, étant donné ce contexte d'emblavement, il pourrait aussi y avoir un risque de bascule vers un manque de certaines matières premières à moyen terme avec une difficulté latente à trouver les bons équilibres, et en parallèle un risque de remontée des prix pour les filières animales.

Dans le même temps, le contexte des prix conventionnels est à la baisse et pourrait amener une stabilité des prix en bio, mais la prudence est de mise. Pour la récolte 2024, les prix d'acompte seront en effet plus bas qu'en 2023; avec des compléments possibles à la hausse, qui ne seront connus qu'au printemps 2025.

Les opérateurs se veulent rassurants en citant un modèle de production résilient en Grand Ouest, basé sur les filières polycultures-élevages, avec la présence d'outils de transformation qui privilégient l'achat de matières premières en proximité. C'est certes une chance par rapport aux régions du Sud, et il faut pouvoir les conserver, mais en maintenant des conditions contractuelles favorables aux producteurs.

100% DE LA COLLECTE SERA CONTRACTUALISÉE...COMMENT SE POSITIONNENT LES OPÉRATEURS ?

D'une manière générale, les opérateurs prennent des positions « de sécurité » pour la campagne à venir, sur les volumes et les prix, et ce malgré le léger rebond du marché bio, ressenti depuis fin 2023/début 2024 (cf. extrait lettre info FNAB dans ce bulletin). La plupart sont en position de statu quo sur cette campagne (contractualisations limitées), avec un partage du risque qui sera moins favorable aux producteurs.

Une réunion des acteurs des Grandes cultures bio a eu lieu à Rennes le 20 mars dernier, durant laquelle les collecteurs (Coop ou privés) ont donné leur actualité et vision du marché. Vous en trouverez ci dessous les retours.

PAYS DE LA LOIRE

TERRENA : maintien d'une politique d'accompagnement des filières animales et végétales bio ; La collecte Grandes Cultures 2024 sera 100% contractualisée et les apporteurs sont presque tous déjà identifiés. Une nouvelle politique contractuelle pluriannuelle, basée sur les volumes, pour 2024/2026 est proposée aux adhérents. La vision du marché est prudente.

- Baisse attendue du potentiel de production 2024 pour les cultures d'hiver et printemps : -20% d'emblavement en cultures d'hiver, ajouté à ce qui va être détruit (estimé à 10% en janvier 24)
- Informations sur cultures et filières animales :
 - » Alerte sur concentration des semis en sarrasin ou Fagopyrum esculentum, millet, orge, maïs et Tournesol : risque de déstabilisation du marché
 - » Pas de demande en tournesol, soja, colza
 - » Demande en baisse en porcs (-50%) et en volailles (-30%); donc FAB en baisse (80% de la collecte destinée à la FAB) ; choix d'un accompagnement financier 2023/2026 des producteurs pour un arrêt définitif ou provisoire de la production en monogastriques.
- Estimation d'un total de déconversions à 5% environ des adhérents Terrena
- Vision du marché très prudente entre -1% et +1 % ; certains clients de Terrena se projettent sur 2 ou 3 ans pour 25% des volumes ; l'expression du besoin pour la récolte 2025 sera faite à l'été avec une partie du prix qui sera connue.

CAVAC : maintien d'une politique d'accompagnement de la bio ; une vision plutôt optimiste du marché dès la campagne 2024, étant donné la baisse de production probable et la reprise de la demande ; maintien des contrats pluriannuels éthiques.

- La CAVAC privilégie les contractualisations équitables sur certaines espèces, avec prix

minimum garanti. Quelques arrêts localisés en bio permettent de laisser la porte ouverte à de nouveaux apporteurs en Grandes Cultures, avec une contractualisation pluri annuelle et prix minimum garanti.

- Maintien de la politique « qualité » de la CAVAC avec incitation à la formation des agriculteurs sur l'agronomie.
- Informations cultures et filières animales :
 - » Oléagineux : La sole tournesol a explosé donc il faut trouver des débouchés en face (perspective avec projet Oléo-sine)
 - » Sarrasin : il y a de la demande mais très compliqué (pression Datura et contrainte de séchage et stockage)
 - » Porcs et volailles de chair : statu quo
 - » Poules pondeuses : pénurie sur œufs label et œufs hors sol donc maintien des volumes bio.
- Anticipation des assolements chez les agriculteurs dans le contexte de marché actuel, bien en amont des périodes de semis.

SOYEZ VIGILANTS SUR LES TERMES DE VOS CONTRATS !



Point commun à de nombreux opérateurs en Pays de Loire et Bretagne : 100% de la collecte sera contractualisée ! Il est encore possible de prendre les informations auprès des opérateurs et poser les questions sur les termes des contrats.

Les points de vigilance : **contrat à la surface ou au volume ? Date limite d'engagement, prix de base Départ Ferme et étalement du paiement, majorations ou diminutions du prix de base selon les exigences « Qualité » du collecteur (taux de protéines, impuretés, humidité...et frais de tri si besoin), analyse échantillon, durée du contrat...**

Le réseau des GAB vous accompagne en cas de questions.

- Vigilance sur le rythme de la reprise avec des prix qui pourraient remonter trop rapidement : les filières animales ne pourraient pas absorber des coûts de matières premières élevés.

BIOGRAINS : les contrats pluriannuels seront maintenus en 2024. Quelques arrêts de fermes en Grandes Cultures bio en 2023, en Maine-et-Loire et Deux-Sèvres, semblent ouvrir la porte à de nouveaux apporteurs. Une possibilité de collecte s'ouvrirait sur certaines espèces : **quinoa, lentilles, pois chiches** avec valorisation à la clé.

BRETAGNE

AGROBIOPINAULT : contractualisation de 100% de la collecte, sur une base Volume et pas Surface. Contexte compliqué avec pertes économiques en 2023. Observation d'un marché qui se rééquilibre avec une moindre production et une demande

qui existe quand même. 100% de la collecte sera contractualisée. En cas de gros rendement, le déclassement sera immédiat et pas comme en 2023, où il a été réalisé dans un second temps, engendrant des coûts importants. Une prime bio sera maintenue.

Eureden : contractualisation de 100% de la collecte. Baisse attendue du potentiel de production 2024.

- Problème de qualité blé meunier 2023 et vigilance sanitaire en cours sur les stocks
- Perspectives : un marché qui se rééquilibre avec moins de production attendue en 2024 ; « il reste une demande à honorer »
- En cas de gros rendements 2024 : Déclassement des volumes dès la collecte au lieu de stocker, avec paiement en bio sur le volume contractualisé ; les volumes au-dessus seront payés en conventionnel.

Minoterie PRUNAUT (100% bio) : stabilité des volumes, vision avec une légère hausse au niveau national. BICOOP : progression légère de la demande de leurs clients ; stabilité des commandes chez CARREFOUR.

UFAB : contractualisation de 100% de la collecte

- Demande en alimentation poules pondeuses stables,
- Demande en alimentation volailles de chair baisse,
- Vision optimiste sur marché avec la légère reprise de la consommation.

EMMANUELLE CHOLLET - CAB Pays de la Loire

QUE DIT LE MARCHÉ BIO DANS SA GLOBALITÉ ?

Sources : lettre d'information FNAB sur l'évolution des marchés _ Mars 2024

En résumé :

- La consommation a redémarré en magasin bio depuis fin 2023 : d'abord en valeur et désormais en volumes,
- Les tendances observées en vente directe semblent suivre la même dynamique,
- L'offre bio continue de baisser en grande distribution.

EN CHIFFRES : ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BIO ET INFLATION

	GMS GRANDES ET MOYENNES SURFACES	MAGASINS SPÉCIALISÉS BIO
ÉVOLUTION CHIFFRE D'AFFAIRES	- 3.1% par rapport à 2022	+ 1.15% par rapport à 2022
CHIFFRE D'AFFAIRES	5,14 Mds €	3,785 Mds €
INFLATION PRODUITS BIO	+ 12.1% par rapport à 2022	+ 4.7% par rapport à 2022

L'ACTIVITÉ DES MAGASINS SPÉCIALISÉS BIO S'EST REDRESSÉE À PARTIR DE L'ÉTÉ 2023

D'abord visible en chiffre d'affaires, ce dynamisme s'est ensuite traduit par une augmentation des volumes vendus : une première depuis 2 ans ! **Le début d'année 2024 confirme cette tendance positive, qui reste néanmoins à confirmer dans la durée.**

D'après les estimations de Biolinéaires, le chiffre d'affaires des magasins spécialisés a atteint 3,785 milliards d'€ en 2023 (alimentaire et non alimentaire), **soit + 1,15% par rapport à 2022**. La hausse des prix a été mesurée (+4,7%).

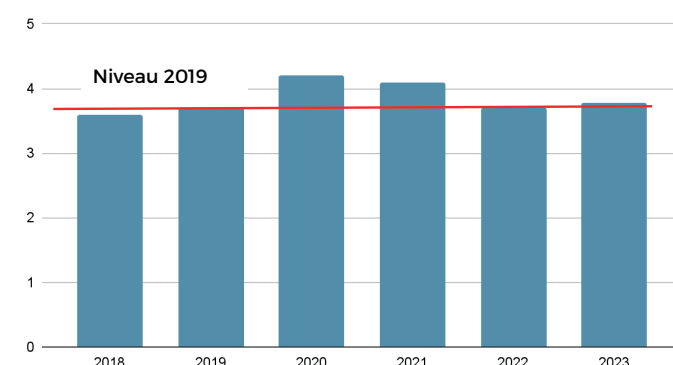
Dans l'intervalle, de nombreux magasins bio ont été contraints d'arrêter leur activité. **L'année 2023 a atteint des records en la matière : 298 magasins ont fermé leurs portes (sur près de 2000 au total), pour seulement 32 ouvertures.** Ceux qui ont pu résister bénéficient sans doute d'un report de clients.

Néanmoins l'embellie constatée depuis plusieurs mois s'appuie également sur d'autres déterminants, tels :

- **la croissance des produits à marque distributeur et des produits premiers prix,**
- **le dynamisme des rayons vrac et fruits & légumes.**

LE NIVEAU DE CHIFFRES D'AFFAIRE DES MAGASINS BIO EN 2023 EST SIMILAIRE À CELUI DE L'ANNÉE 2019

Evolution du CA des magasins bio (en milliards d'euros)



CONCENTRATION DU SECTEUR : BICOOP EN « CHEF DE FILE » !

La part de marché de Biocoop augmente chaque année. En 2023, l'enseigne comptait pour 40,4% du chiffre d'affaires des magasins bio. Au total, 3 enseignes (Biocoop, Naturalia et La Vie Claire) cumulent à elles trois quasiment 60% de parts de marché.

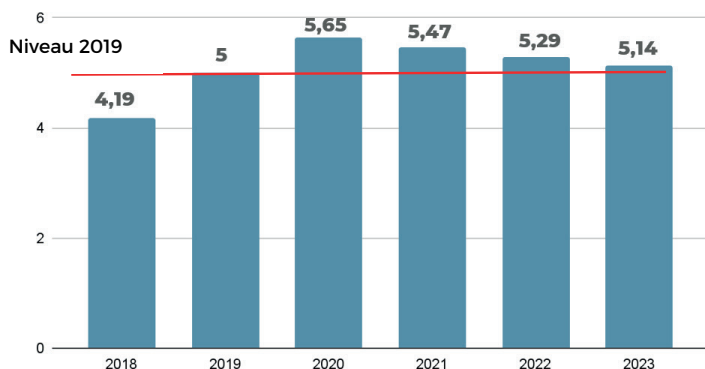
UN NIVEAU DE VENTES BIO EN GRANDE DISTRIBUTION IDENTIQUE À 2019

De manière générale, les ventes de produits de grande consommation ont baissé en 2023, mais celles des références bio ont baissé plus vite que les non bio. Cette tendance touche notamment des produits emblématiques bio, comme **le lait ou les œufs**. Cette décroissance touche tous les formats de magasins : hypermarché, supermarché, drive, proximité. **L'alimentation infantile** fait figure d'exception (part de marché stable).

Les produits bio ont été une des premières victimes de la descente en gamme de la consommation des français.es en grande distribution, une tendance de fonds en 2023. Dans ce contexte, la grande distribution a poursuivi les déréférencements, notamment des marques nationales. La hausse des prix des produits bio a été similaire en % à celles des produits non bio.

ÉVOLUTION DU CA DES PRODUITS BIO DE GRANDE CONSOMMATION ET FRAIS LIBRE-SERVICE (PGC FLS) EN GRANDE DISTRIBUTION

Evolution du CA des PGC-FLS bio en GMS (en milliards d'euros)



SUPPRESSION DE 200 RÉFÉRENCES DE PRODUITS BIO DEPUIS 1 AN !

Cette baisse est calculée par rapport à 2023, année déjà marquée par la chute des références. Selon Circana, Agence spécialisée sur les comportements des consommateurs, c'est l'équivalent du rayon plat cuisiné frais, bio et non bio.

Si cette baisse s'inscrit dans un contexte plus général de contraction des références de produits de grande consommation, **la contraction de l'offre bio est plus importante**. Si bien que la part des références bio dans les produits de grande consommation diminue. L'ampleur du phénomène est variable selon les enseignes.

VENTE DIRECTE : SE PENCHER SUR SA STRATÉGIE COMMERCIALE !

Les chiffres consolidés de l'Agence bio, sur la vente directe, ne seront connus qu'en juin 2024. Les retours des différentes régions au sein du groupe de travail « Circuits courts » de la FNAB font néanmoins état d'un dynamisme retrouvé en vente directe après plusieurs mois mitigés. Il est toutefois difficile de généraliser. Il semblerait néanmoins que les fermes qui ont entrepris de repenser leur stratégie commerciale tirent leur épingle du jeu. Le réseau des GAB en Pays de Loire vous accompagne sur votre stratégie commerciale en circuits courts (formations, outils, groupes d'échanges...).

EMMANUELLE CHOLLET - CAB Pays de la Loire

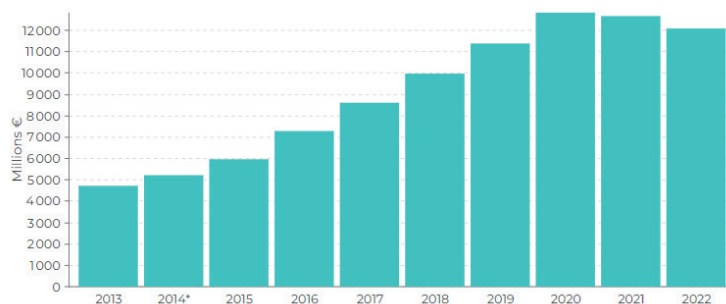


LES CHIFFRES 2023 SUR LES ENGAGEMENTS / ARRÊTS DE CERTIFICATION BIO, SUR LES SURFACES ET SUR LA VENTE DIRECTE SERONT PUBLIÉS PAR L'AGENCE BIO AU MOIS DE JUIN.

Sources : Agence Good / Bio linéaires n°111 et 112 / Webinaire Cluster Bio - février 2024 / Circuits Bio / INSEE / https://www.francetvinfo.fr/economie/inflation/l-inflation-alimentaire-augmente-de-11-9-en-2023-selon-l-association-familles-rurales_6319947.html/



1. ÉVOLUTION DES VENTES DE PRODUITS ALIMENTAIRES BIO



* Achats hors taxes évalués par enquête auprès des fournisseurs et des acheteurs, depuis 2014 en restauration commerciale et depuis 2009 en restauration collective.



SECTEUR LOIRE ATLANTIQUE

Contact | Julien BOURIGA



SECTEUR MAYENNE

Contact | Vincent PASSARD



Jeudi 13 juin 2024 à Vaiges

Démo désherbage mécanique sur maïs

Avec démonstration de la désherbeuse ORBIS de rollInsem sur semis de maïs en strip till.

Contact : 07 61 53 51 77
productionsvegetales@civambio53.fr



Jeudi 20 juin 2024 à Villiers Charlemagne

Formation : Observation des auxiliaires de cultures

Avec l'intervention de Johanna Villenave Chasset.

Contact : 07 61 53 51 77
productionsvegetales@civambio53.fr



Lundi 10 juin 2024 à Petit-Mars

Porte ouverte sur les variétés paysannes

Contact : 06 18 30 08 75
productionsvegetales@gab44.org



POUR + D'INFOS, CONTACTEZ LES ANIMATEURS DU RÉSEAU



GAB44

Julien BOURIGA

06 18 30 08 75

productionsvegetales@gab44.org



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE



GAB72

Olivier SUBILEAU

06 22 56 97 28

olivier.subileau@gab72.org



GAB 72
Les Agriculteurs Bio
de la Sarthe



GABBANJOU

Adrien LISÉE

02 41 37 19 39

adrien.lisee@gabbanjou.org



GABB
njou
Les Agriculteurs Bio
de Mayenne



GAB85

Samuel OHEIX

06 38 36 52 73

productions.vegetales@gab85.org



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée



CIVAM BIO 53

Thomas QUEUNIÉT

07 83 99 19 22

agronomie@civambio53.fr



CIVAM BIO 53
Les producteurs BIO
de la Mayenne



CAB PAYS DE LOIRE

Emmanuelle CHOLLET

06 95 41 97 60

cab.filieres@biopaysdelaloire.fr



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

LES ASSOCIATIONS MEMBRES DU RÉSEAU PAYS DE LA LOIRE



GAB 44
LES AGRICULTEURS BIO
DE LOIRE-ATLANTIQUE



GABB
njou
Les Agriculteurs Bio
de Mayenne



CIVAM BIO 53
Les productrices BIO
de la Mayenne



GAB 72
Les agriculteurs Bio
de la Sarthe



GAB 85
Le Groupement d'Agriculture
BIO de Vendée



CAB
Les agriculteurs BIO
des Pays de la Loire

ACTION FINANCÉE PAR

